



4 avril 2015

## O mort, où est ta victoire ?

«La mort a été engloutie dans la victoire. Où est-elle, ô mort, ta victoire, où est-il, ô mort, ton aiguillon ?» (1 Co 15, 55). La mort engloutie par la vie, voilà tout le sens de la fête de Pâques. Comme le dit saint Jean Chrysostome dans l'homélie lue à l'office pascal de la liturgie byzantine : quand elle a saisi le Christ, la mort «a saisi un corps et trouva Dieu, elle a pris la terre et rencontra le ciel». Ses portes n'ont pu retenir Celui qui est la source de la vie. Grandes ouvertes, elles laissent sortir à la suite de Jésus tous ceux qu'elle retenait dans ces filets. «Le filet s'est rompu, nous sommes libres !» chante le psalmiste (Ps 123, 7). Au matin de pâques naît l'Espérance avec un grand E. Que le chrétien soit témoin de cette espérance, qu'il se lève avec le Ressuscité et qu'il aille dire cette espérance à tout homme. Le chrétien ne peut rester assis dans son coin, il ne peut se contenter de vaquer à ses affaires quotidiennes. Le Ressuscité le lui rappelle en ce jour : «Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrits» (Mt 28, 19-20)

*Chanoine Roland Jaquenoud*

## 500<sup>e</sup> anniversaire de Thérèse d'Avila

La grande Thérèse serait-elle la mystique baroque que l'on admire sans pouvoir s'y reconnaître ? À l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Thérèse d'Avila, l'abbé Marie-Joseph Huguenin, Docteur en théologie et curé d'Arbaz, a entrepris une enquête approfondie sur cette femme de l'âge d'or espagnol – le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'est penché sur son message en scrutant ses profondeurs. Et voici que Thérèse nous est rendue dans sa vérité vécue. Son réalisme féminin nous ramène à notre quotidien. Elle se présente à nous simplement comme celle qui a su, par l'oraison, accueillir la miséricorde divine. En Thérèse, elle a pu s'y déployer totalement. La «Madre» nous conduit au cœur de son expérience et sait nous la communiquer.

*Marie-Joseph Huguenin*

*Au cœur de la miséricorde divine avec Thérèse d'Avila  
Éditions des Béatitudes*

## Pâques, c'est l'espérance pour tous

### Vers des états généraux de la famille

Pâques 2015 se situe exactement au milieu de l'intervalle entre les deux assemblées du Synode romain sur la famille (octobre 2014 – octobre 2015). D'où le thème de cet article. Si Pâques signifie le triomphe de la vie et de l'amour sur la mort, pouvons-nous espérer, de notre pays et de l'Église, un renouveau du droit de la famille plutôt qu'un démantèlement ? Une espérance pour tous ? Cette année pourrait devenir celle des états généraux de la famille. Étonnante coïncidence, en effet, entre ce qui se passe en Suisse et dans l'Église catholique mondiale sur un même sujet : mariage et famille.

### La question qui fâche

En Suisse, le débat s'annonce chaud. Tant mieux. Sauf s'il vire au dialogue de sourds. En matière politique et sociale, la discussion tourne facilement à la guerre des tranchées. Surtout sur les sujets sensibles : vie, mort, sexualité. Et si on admettait d'emblée qu'une part de vérité se trouve sans doute dans les deux camps, et non d'un seul côté ? Testons cette hypothèse à propos de la question du jour, qui semble fâcher.



Le mariage, est-ce l'union d'un homme et d'une femme ? Évidemment, diront les uns, c'est une donnée universelle ! C'est inscrit dans l'expérience humaine depuis toujours. Pas si vite, rétorqueront les autres ! Les minorités affectives et sexuelles – lesbiennes, gays, bi- et transsexuels (LGBT) – existent aussi. Ces personnes n'auraient-elles pas la possibilité sociale de vivre en couple ? Avec un état civil et des droits comme les hétéros ?

Comment résoudre ce conflit d'opinion ? En France, ce fut par un coup de force politique, mené à la hussarde, sans consultation du peuple. En Suisse, nous avons d'autres coutumes. Notre arme secrète, c'est le compromis. Mais il s'obtient souvent par un rabotage des convictions et par un affaïssement des valeurs. C'est alors un consensus édulcoré, mou, fade qui s'impose (voir encadré). Faut de mieux. Mais mieux, est-ce possible ? Voyons.

*Légende : «J'ai cherché celui que mon cœur aime» : le Ressuscité se manifeste à Marie de Magdala.*

*Mentions légales : Peinture de Berna@evangile-et-peinture.org DR*

### Osons le débat sur les droits

Que se passerait-il si chaque camp prenait en compte la vérité chère à l'autre ? Y a-t-il un point commun, sur le mariage, qui ferait progresser le dialogue, sans sacrifier les différences utiles ? Ce point, de toute évidence, est l'égalité des citoyens devant la loi : «Mêmes droits fondamentaux pour tous». C'est d'ailleurs sur cette base que le peuple suisse a accepté le partenariat enregistré en 2005 : un véritable état civil pour les couples de même sexe, avec de nombreux droits équivalents à ceux du mariage, à l'exclusion de l'adoption et de la procréation médicalement assistée.

Faut-il aller plus loin et accorder aux partenaires enregistrés tous les droits, sans exception, reconnus aux mariés ? Je n'ai pas l'intention de répondre à cette question, car elle constitue précisément l'objet du débat à venir. En revanche, je suis certain que c'est LA bonne question. Malheureusement, tant les «progressistes» que les «conservateurs» s'efforceront

de l'esquiver, parce qu'elle est objectivement délicate et complexe. Les uns comme les autres préféreront se battre, non sur des droits, mais sur l'appellation «mariage», recyclée en pâteux chewing-gum rhétorique, à l'imitation de nos voisins français. Ce serait une dérobade politique. Osons parler des droits, sans faux-fuyants. Sans tripatouiller les mots. En visant le bien commun au-dessus des intérêts particuliers.

### **Différents, sans masque**

Reconnaissons à tous de justes droits. Justes, pas forcément identiques. Droits des mariés et droits des enfants. Droits des partenaires enregistrés. Même si ces derniers obtenaient tous les droits civils des mariés, ce ne serait de loin pas une raison d'abandonner les deux appellations, «mariage» et «partenariat» (ou «union civile»). La réalité impose de les conserver et de les distinguer. Un couple «homo» n'est pas la même chose qu'un couple «hétéro». Qui a peur de la différence ? Pourquoi la camoufler, telle une maladie honteuse, sous le masque tartufe d'un faux «mariage pour tous» ?

Quant à l'Église catholique, on peut la féliciter, même si on ne partage pas sa foi. Elle ose un débat ouvert, exigeant et franc en son sein, avec la volonté d'allier accueil de tous et respect de l'union conjugale, de cheminer et de prier avec des personnes homosexuelles et de bénir sacramentellement des mariages. Entre un homme et une femme.

*Michel Salamolard*

### **Suisse - Slalom politique**

#### **Novembre 2012**

Une initiative du PDC définit le mariage : «union d'un homme et d'une femme».

#### **Octobre 2013**

Le Conseil fédéral recommande de l'accepter.

#### **Décembre 2014**

Le Conseil national oppose un contre-projet, sans définition du mariage.

#### **Février 2015**

Le PDC sacrifie la «définition qui fâche». En vain :

#### **Début mars 2015**

Le Conseil des États semble se rallier au National. Mais :

#### **Mi-mars 2015**

Ce Conseil des États refuse le contre-projet.

L'initiative du PDC sera soumise au peuple.

#### **À noter.**

En 2014, on a célébré en Suisse 41 200 mariages civils.

Et 700 partenariats (1,6% du total des unions).

#### **À lire.**

Michel SALAMOLARD, *La Suisse a-t-elle mal à son mariage ?*

Ed. Saint-Augustin, 2014. (MS)